Violences au PSG : Des mesures radicales

02/03/2010 à 14h17

Le Président du PSG Robin Leproux a annoncé ce mardi en conférence de presse que plusieurs mesures à effet immédiat ont été prises.

La première est que le club ne fera pas appel s'il venait à être sanctionné d'un match à huis clos. La seconde est que les locaux mis à disposition des associations de supporters seront fermés. Enfin, le club ne vendre plus aucun billet aux supporters lors des déplacements. Ces mesures s'appliquent dès maintenant et jusqu'à nouvel ordre.

suite